



ORS • CREA I
NORMANDIE

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

FIL D'ACTU DÉDIÉ À L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

13 février 2026

Qui s'est inscrit à ce webinar et pourquoi ?

QUI ?

POURQUOI ?

Règles de fonctionnement

- >Durée : 1h30 (en tout)
- >Votre participation est bienvenue !
 - ✓ Vous pouvez poser les questions dans le chat ou en levant la main
 - ✓ Toutes les questions sont bonnes !
- >Votre micro reste éteint si vous ne souhaitez pas intervenir
- >Enregistrement de la séquence pour ceux et celles qui n'ont pas pu se libérer (nous ne garderons que le son)

C'est parti !



ORS • CREA I
NORMANDIE

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

FIL D'ACTU DÉDIÉ À L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

13 février 2026

Pourquoi ce webinar dédié ?

- > Un souhait d'anticiper entendu
- > (Re)partager :
 - ✓ Le sens particulier de l'évaluation de cette politique publique
 - ✓ Ce que prévoient les textes et les travaux engagés au niveau national
 - ✓ Quelques éléments de méthode
- > L'action du centre sur ce sujet :
 - ✓ Un cycle d'animation prévu au premier semestre
 - ✓ D'éventuelles actions complémentaires au second semestre

Où en est-on sur ce sujet en Normandie ?

18 répondants, 16 territoires, au moins un de chaque département

Où en sont les territoires sur l'évaluation à mi-parcours ?

État d'avancement

- 9 territoires : en phase de préparation
- 9 territoires : pas encore à l'agenda

➤ Aucun territoire vraiment engagé à ce stade.

Degré de formalisation de l'évaluation

- 14 : le protocole reste à imaginer
- 4 : les bases sont posées, mais tout reste à construire opérationnellement
- 0 : protocole déjà clair et formalisé

➤ Besoin d'accompagnement méthodologique.

Comment est appréhendée l'évaluation à mi parcours en Normandie ?

18 répondants, 16 territoires, au moins un de chaque département

Recours à un appui externe

- 15 : pas d'appui externe envisagé
- 3 : appui envisagé mais non planifié
- 0 : consultant déjà identifié

➤ L'évaluation sera majoritairement portée en interne

Besoin d'échanges collectifs (visios d'1h)

- 14 : souhaitent un rythme mensuel
- 2 : tous les 15 jours
- 2 : pas nécessaire

➤ Forte attente d'un appui régulier, mais à un rythme mensuel

Comment est appréhendée l'évaluation à mi parcours en Normandie ?

Sur la place des habitants dans l'évaluation

Place des habitants dans l'évaluation

- 14 : les modalités sont à travailler et besoin d'outils
 - 3 : les modalités sont à travailler mais outils mobilisables
 - 1 : les modalités sont claires
- Forte demande d'outillage et de méthodes sur la participation des habitants dans l'évaluation

Quant à l'organisation d'une séquence dédiée :

- Période : majorité pour le premier semestre
- Format : présentiel préféré (journée ou demi-journée)

Comment est appréhendée l'évaluation à mi parcours en Normandie ?

Sur la place de la transition écologique dans l'évaluation

Votre intérêt dans une approche transition écologique pour l'évaluation

- 3 : oui, absolument
 - 3 : oui, mais pas prioritaire
- C'est un sujet émergent et d'intérêt, mais ce n'est pas une priorité pour autant

Quant à l'organisation d'une séquence dédiée :

- Période : majorité pour le second semestre
- Format : distanciel préféré

Une analyse nationale de l'ONPV (décembre 2025)

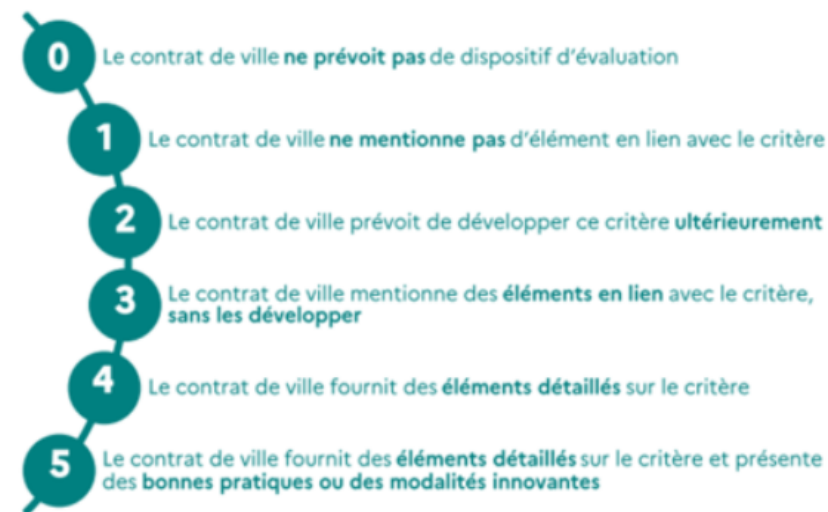
> **333** contrats de ville analysés (France hexagonale)

> **Quelques résultats :**

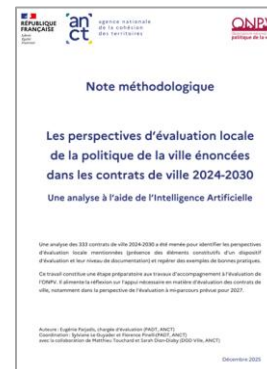
- ✓ 87 % des contrats mentionnent l'évaluation précédente, 57 % en détaillent l'utilisation.
- ✓ Moins d'un contrat sur 2 (45 %) présente un dispositif d'évaluation détaillé.
- ✓ Seulement 15 % des contrats mentionnent un référentiel d'évaluation formalisé.
- ✓ 95 % des contrats n'allouent pas de budget spécifique à l'évaluation.
- ✓ La participation des habitants à l'évaluation est souvent mentionnée, mais rarement détaillée.
- ✓ Plus le contrat couvre de QPV, plus l'évaluation est documentée.

! L'absence de mention dans le contrat ne signifie pas nécessairement l'absence de dispositif.

Figure 1 - Echelle et signification des scores par critère



> **Une note accessible en ligne**



Une analyse nationale de l'ONPV

L'ONPV propose désormais entre autres :

- > de mener **une enquête** auprès d'acteurs locaux pour identifier les besoins du terrain,
- > un éventuel accompagnement différencié selon la dimension des contrats de ville et les besoins des acteurs, avec par exemple un accompagnement davantage en proximité pour les contrats de ville les moins documentés,
- > **un groupe de travail** ONPV dédié à l'évaluation locale pour préparer un nouveau guide méthodologique pour l'évaluation à mi-parcours 2027,
- > **un référentiel national** d'évaluation pour proposer une méthode d'évaluation au niveau national.

Le cadre de l'évaluation

- > L'évaluation des contrats de ville est **une dimension obligatoire** de la politique de la ville, inscrite dans les contrats de ville.

[Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.](#)

- ✓ Des moyens d'ingénierie dédié (art. 6) ;
 - ✓ Des indicateurs et éléments d'appréciation qualitative issus de l'observation locale (art. 6) ;
 - ✓ L'ONPV élabore une méthodologie nationale et apporte son concours aux structures locales d'évaluation (art. 6).
-
- ✓ Obligation : Les collectivités transmettent les données nécessaires à l'ONPV (art. 10).
 - ✓ Conseils citoyens : Associés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats (art. 7).

Plus récemment

- > Circulaire du 7 novembre 2024 relative au pilotage des contrats « Quartiers 2030 » pour la fin de l'année 2024 et l'année 2025.
 - Un socle resserré d'indicateurs clés permettant de mesurer l'impact des politiques publiques menées.
 - Adossé à des indicateurs socio-économiques disponibles (contexte)
- > Décret du 15 novembre 2024 portant sur les contrats de ville et la participation des habitants à la politique de la ville.

Evaluation à mi-parcours en 2027 : un contexte singulier

- > Les priorités locales au cœur des contrats
- > Un paysage politique en mouvement
- > Des collectivités et leurs partenaires sous tension (des contraintes sur les moyens, une injonction d'efficience)

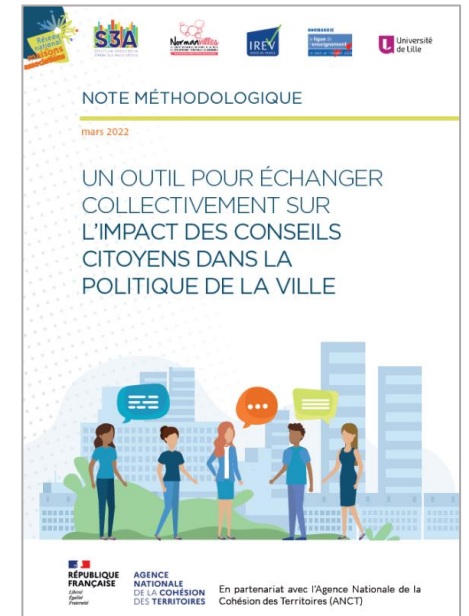
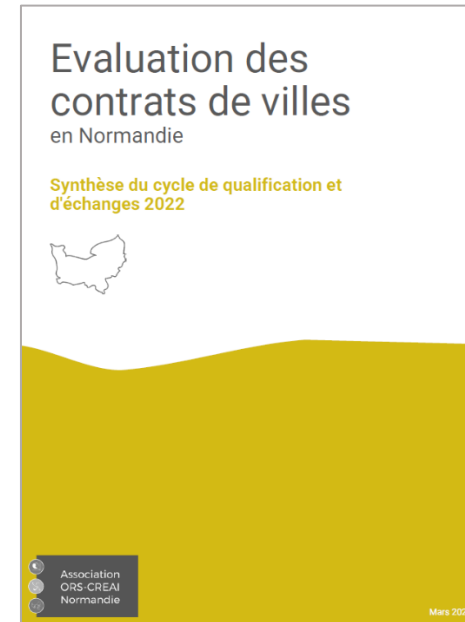
Une exigence encore plus forte d'impact territorial

→ Une évaluation à repenser ?

Les ressources de l'ORS-CREAI Normandie

Déjà disponibles :

- **La capitalisation de nos travaux au moment de l'évaluation finale des précédents contrats**
- **Un outil pour évaluer l'impact des conseils citoyens dans la politique de la ville (avec S3A, RNMA et IREV)**



- **Contribution du réseau national des centres de ressources politique de la ville sur l'évaluation finale des contrats de ville**



Retrouvez toutes ces
ressources dans notre rubrique
« Évaluer les contrats de ville »



Une démarche méthodologique proposée par l'ONPV (janvier 2017)



> Trois grandes parties :

- ✓ Évolution du **diagnostic** : à mi-contrat et en fin de parcours
- ✓ Suivi et évaluation des **actions** et dispositifs prévus au contrat de ville (cohérence / impacts)
- ✓ Évaluation de la plus-value du contrat en matière d'ingénierie, de gouvernance et de **mobilisation des politiques publiques**

> Des annexes

- ✓ Données mises à disposition
- ✓ Démarche d'évaluation de la mise en œuvre des conseils citoyens
- ✓ Démarche de suivi et d'évaluation locale du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Les ressources de l'ORS-CREAL Normandie

Prochainement :

- > **L'Observatoire Régional Des Quartiers (ORDQ) fait peau neuve**
- > **Une analyse des mobilités résidentielles menée en partenariat avec la DREETS Normandie et l'Insee.**


**OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES QUARTIERS**
LES FICHES REPÈRES
INTRODUCTION
Communauté d'agglomération
Mont-Saint-Michel Normandie

Le nouveau Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie (58 communes) cible un périmètre géographique inchangé qui comprend le quartier de la Turfaudière, la cité d'autisme et la résidence des cerisiers. Ce territoire, marqué par une précarité accrue, un vieillissement de sa population et des difficultés d'accès aux services, fait face à des difficultés majeures en matière d'insertion professionnelle, d'éducation, de santé, de cadre de vie et de sécurité.

Les thématiques prioritaires de la nouvelle contractualisation ont été proposées dans la continuité et en complémentarité du contrat 2015-2023.

Signé en décembre 2024, le Contrat de ville 2024-2030 s'articule autour de 5 programmes :

1. Éducation et culture pour tous (Soutien scolaire, projets artistiques participatifs et médiation culturelle pour renforcer le lien social).
2. Action sociale et santé (dépistage, ateliers sur la parentalité et accès aux soins pour les familles monoparentales).
3. Habitat et cadre de vie (réhabilitation de logements, embellissement des espaces publics et lutte contre les incivilités).
4. Sécurité et tranquillité résidentielle (médiation sociale, événements citoyens et présence policière accrue).
5. Emploi, formation et l'insertion sociale et professionnelle (chartiers d'insertion, partenariats avec les entreprises et médiation).

Le nouveau contrat de ville confirme l'ambition de réduire les inégalités, d'améliorer les conditions de vie et de faire du quartier un moteur de dynamisme pour l'agglomération.




En Normandie
63 quartiers prioritaires
221 591 habitants
6,7 % de la population normande

CA Mont-Saint-Michel Normandie
1 quartier prioritaire
1 147 habitants
1,3 % de la population de l'EPCI

Quartier(s) prioritaire(s)
présent(s) sur le territoire

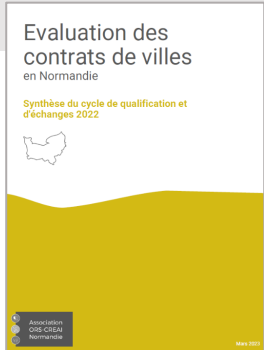
- La Turfaudière

Source cartographique : Insee, Angula.gov.fr

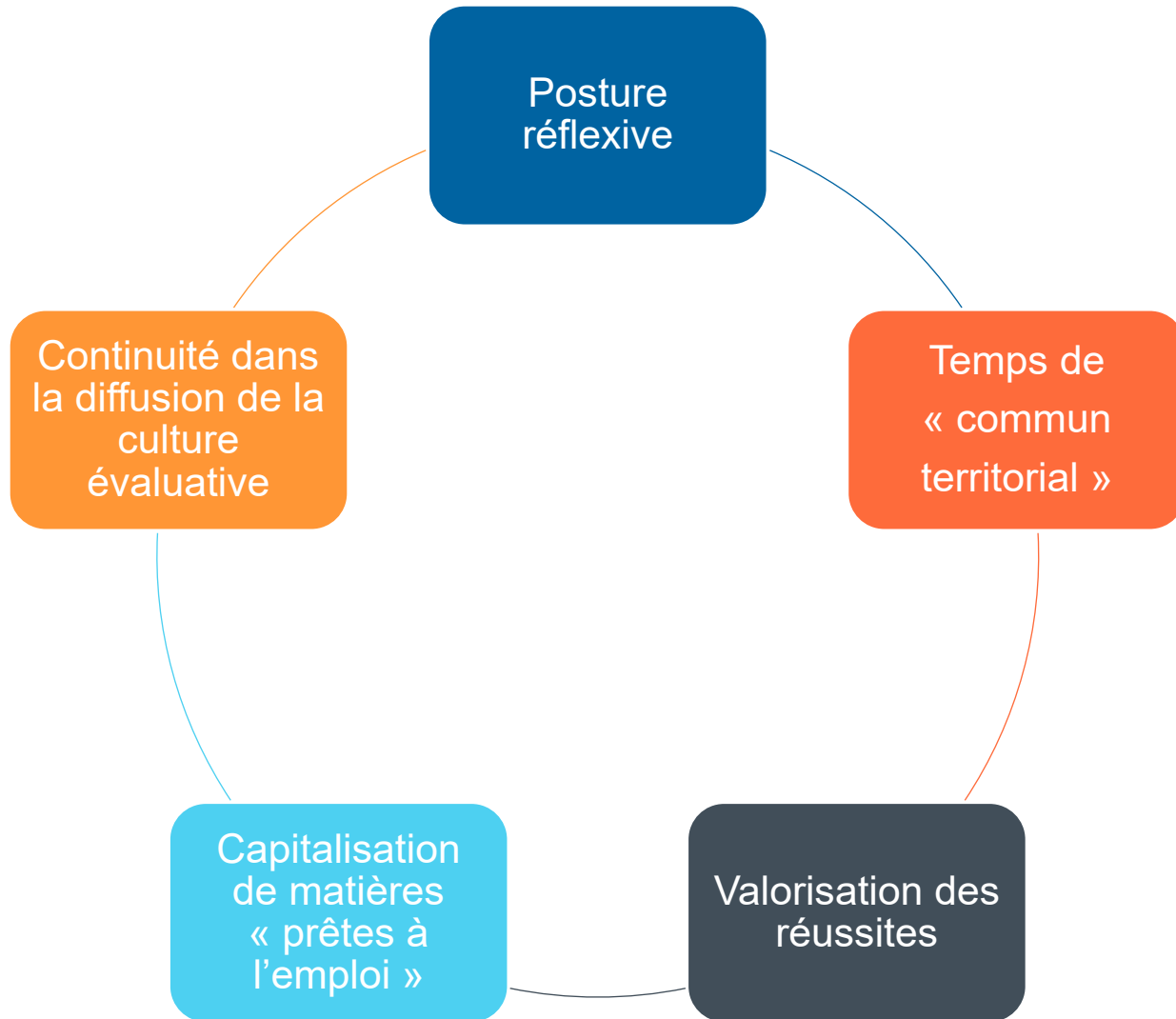
CONTENU
Présentation pour chaque quartier prioritaire des principaux indicateurs statistiques disponibles. Les données sont organisées selon les trois dimensions de la politique de la ville : Cohésion sociale, Développement économique et emploi et Cadre de vie.
Ces éléments chiffrés sont complétés de certaines ressources et/ou dispositifs territoriaux existants sur les territoires.
Communauté d'agglomération
Mont-Saint-Michel Normandie
Date de mise à jour : Décembre 2025

Capitalisons sur l'évaluation finale des précédents contrats

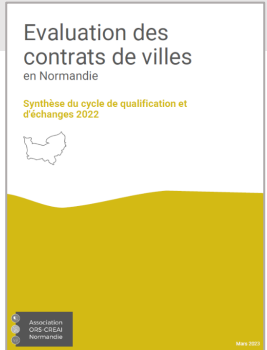
- > L'évaluation : un regard rétrospectif et prospectif
- > L'évaluation : une démarche collective
- > L'évaluation : un exercice sérieux et sincère mais pas de méthode unique
- > L'évaluation finale plus facile grâce à l'évaluation à mi-parcours
- > Des synergies entre les démarches locales et les réflexions nationales



L'intérêt de l'évaluation locale

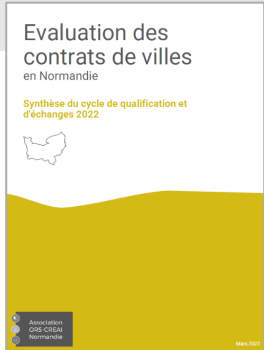


« L'évaluation et l'observation constituent des démarches indispensables qui concourent à renforcer l'efficacité de la politique de la ville chemin faisant. »



Ce qui facilite le travail (RETEX)

- > Le couple Etat / Collectivité : main dans la main
- > Le pilotage : « timé » et participatif
- > L'utilité et le périmètre de l'évaluation : partagés
- > Des données de suivi : disponibles et collectées en routine et pas seulement concernant les moyens spécifiques
- > Les habitants, les usagers, les bénéficiaires : impliqués dans l'évaluation
- > Des moyens d'ingénierie et du temps dédié : prévus



Les ressources de l'ORS-CREAI Normandie

Au second semestre :

- > Formation « Comprendre et agir : les clés de la politique de la ville »
- > Actualisation du kit et du lexique de la politique de la ville
- > Livret pour les élus et DGS
- > Forum annuel de la politique de la ville (novembre)
- > Entrées thématiques (transition, santé, réussite éducative)



Les questions à se poser avant de se lancer

> Contexte et objet de l'évaluation

- ✓ Qui va copiloter la démarche ?
- ✓ Quelles sont les principales contraintes de mise en œuvre ?
- ✓ Comment, avec qui va se construire le protocole ?
- ✓ Quel est l'objet principal de l'évaluation
- ✓ Quelles sont les limites de la démarche (moyens, temps, aspects qui ne pourront pas être explorés...)

> Périmètre et principales questions évaluatives retenues

- ✓ Quels sont les éléments que les co-pilotes ont choisi d'évaluer ?
- ✓ Que veut-on vérifier ? Sur quels résultats veut-on porter un jugement ?

Pas d'évaluation sans questions évaluatives

>Elles permettent de...

**Focaliser
le travail
d'évaluation**

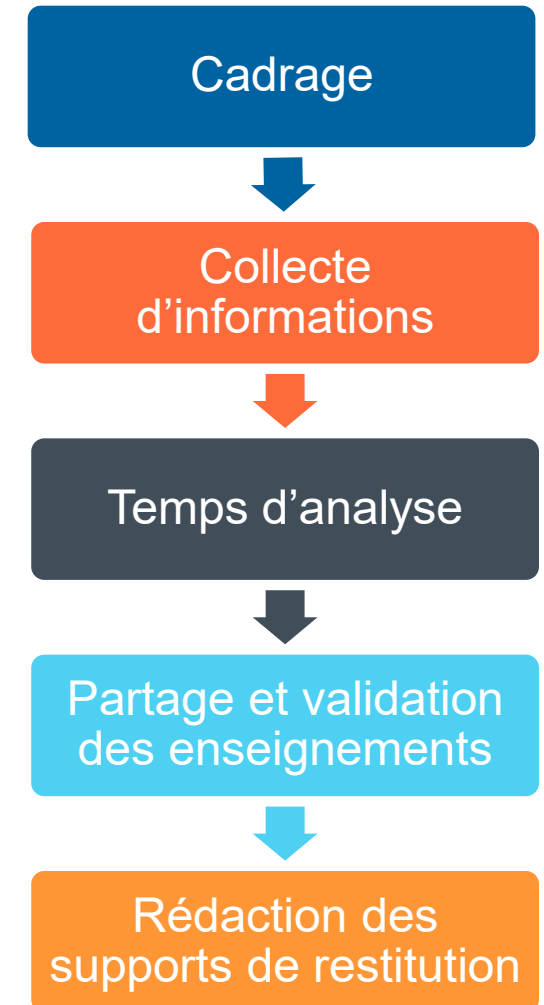
**Maîtriser et
justifier les choix
méthodologiques**

**Favoriser
l'appropriation de
l'analyse et des
recommandations**

Les questions à se poser avant de se lancer

> Organisation des travaux

- ✓ Quelle gouvernance pour cette évaluation ?
- ✓ Quelles modalités d'association des parties-prenantes ?
 - Décideurs
 - Opérateurs
 - Bénéficiaires
- ✓ Quelle publicité / quelle valorisation de la démarche d'évaluation ?
- ✓ Quels moyens pourront réellement être dédiés ?
- ✓ Quel calendrier autour des 5 étapes clés ?



La suite du cycle d'animation consacré à l'évaluation

> Les cafés de l'évaluation (chaque mois à partir d'avril)

- ✓ Pour poser une question, demander un conseil, partager une idée
- ✓ 2^{ème} mercredi du mois au premier semestre, 9h-10h

> Atelier « Fabriquer son protocole d'évaluation »

- ✓ 2 sessions en présentiel en mai (Hérouville St-Clair, Rouen)
- ✓ Pour les co-pilotes
- ✓ En partenariat avec Paul Garcia  Frégali Conseil
- ✓ Objectif : disposer d'un préprojet de protocole en fin de journée